



AVIS D'ATTRIBUTION

Identification et adresse de l'organisme acheteur : Communauté de communes de Lacq – Rond Point des chênes – B.P. 73 – 64150 Mourenx ; Tél. : 05-59-60-03-46 – Fax : 05-59-60-06-93

Objet du marché : Travaux de voirie sur les communes d' Os Marsillon, Serres Ste Marie et Viellenave d'Arthez

LOT 1 ; Voirie

LOT 2 : Eclairage Public

Type de procédure : Procédure adaptée (art. 26 et 28 du Code des marchés publics)

Critères d'attribution :

- 1) le prix des prestations (65%)
- 2) la valeur technique de l'offre, analysée au travers du mémoire justificatif (35%)

Nom du titulaire :

Lot 1 : société LAPEDAGNE – PAE Montplaisir -64800 COARRAZE

Attribué le 25 février 2010 pour un montant de 151 806.50 € HT

Lot 2 : société FORCLUM – Zi de la Garounère – Route de Pau – 65000 TARBES

Attribué le 25 février 2010 pour un montant de 25 217.30 € HT

Nombre d'offres reçues : 7

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Liautey BP 543, 64010 Pau, Tél. 05 59 84 94 40, Fax 05 59 02 49 93.

Introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : articles R. 421-1 à R.421-7 ; référé pré-contractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat en application des articles L521-1 et L551-1 du Code de justice administrative ; recours de pleine juridiction à l'encontre du contrat dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées accompagné, le cas échéant, d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (CE, 16/07/2007, Société Tropic Travaux Signalisation, req. No291545).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 mars 2010

Le Président,

David HABIB